

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0016559

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule

Société

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NORREDINI Said

Date de naissance :

01.01.1944

Adresse :

3 Rue abou Abas El Do Kri

Tél. :

062 313 28 68

Total des frais engagés :

188,50

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

 Dr. Sabah BERRADA KABBAJ  
Ophthalmologiste  
223, Bd. Abdelmoumen  
CASABLANCA

Date de consultation :

17/11/2020

TAH 0522 20 45 51/0522 20 67 71

Nom et prénom du malade :

Abdelkader Said

Age: 82 Ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

affection conjonctivite

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :



Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/11/2021	C2t KID	300 Dh	300 Dh	Dr. Sabah BERRADA KABBAJ Ophtalmologiste 223, Bd. Abdelloumen CASABLANCA TEL: 0522 20 84 51 / 0522 20 6771 Tonometry

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL ANDALOUSIA CASABLANCA 126, Rue Dom Perignon Franceville Casablanca	21/10/2024	188,50

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A vertical axis is labeled H at the top and B at the bottom. A horizontal axis is labeled D on the left and G on the				

Docteur Sabah Berrada Kabbaj

**OPHTHALMOLOGISTE**



Maladies et Chirurgie des yeux  
Strabismes - Posturologie  
Ancien médecin des Hôpitaux Universitaires  
Diplômée de l'université de Toulouse et de Nantes  
223, Bd. Abdelmoumen Résidence  
Réda Abdelmoumen Angle Institut Pasteur  
2 ème étage N° 9 - Casablanca  
Tél.: 05 22 20 86 51 / 05 22 20 67 71  
sabahberradaophtalmo@gmail.com

الدكتورة صباح براة قباج

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون  
علاج الحول - علم قوام الجسم  
طبيبة سابقة بالمستشفيات الجامعية  
خريجة كلية الطب بتولوز و نانت  
223، شارع عبد المؤمن إقامة  
رضي عبد المؤمن زاوية معهد باستور  
الطابق الثاني رقم 9 - الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 20 67 71 / 05 22 20 86 51

Rendez vous sur le site : [www.dababoc.com](http://www.dababoc.com)

Casablanca le .....

17/12/2024

Now addins  
Saad

89,00

1) Pure plus 

181

0431123  
2025 11  
89,00  
/

PHARMACIE AL ANDALOUSSIA  
CASABLANCA  
126, Rue Dom Perignon Franceville 2  
Casablanca

PHARMACIE AL ANDALOUSSIA  
CASABLANCA  
126, Rue Dom Perignon Franceville 2



Dr. Sabah BERRADA KABBAG  
Ophtalmologiste  
223, Bd. Abdelmoumen  
CASABLANCA  
Tél: 0522 20 86 51/0522 20 67 71

50 cl

T = 188,50

ISOI HARM  
OCUYAL  
GEL 0.30 %  
98,90 dhs